

## Séminaire de recherche « La Haine du théâtre »

2014-2015, deuxième semestre

Mercredi 17h-19h30, Bibliothèque Ascoli

Dates : mercredi 4 février, mercredi 11 mars, mercredi 8 avril et mercredi 10 juin.

### Mercredi 8 avril

#### Haine du théâtre / haine du plaisir

Sur la question du plaisir, l'Europe pré-moderne est prise entre deux traditions contradictoires :

- La tradition rhétorique et poétique qui, depuis l'antiquité, valorise le plaisir comme fin légitime (*docere et placere, miscere utile dulci*, etc.)
- La tradition chrétienne, globalement, penche nettement en sens inverse : le mépris de la chair implique la condamnation du plaisir. Un bon témoignage est le traitement réservé à Epicure. Mais au XVe s., les choses commencent à changer. Epicure fait l'objet d'éloges (le *De Voluptate* de Valla, 1431), d'attaques dont la virulence confirme qu'il séduit (la *Philosophiae moralis epitome* de Melanchthon, 1538), voire de pseudo-condamnations (l'*Amphitheatrum* de Vanini, 1615, le fustige au nom d'arguments dont l'indigence est calculée).

En théorie de la peinture (le *De Pictura* de L.B. Alberti, 1436), on assiste à une légitimation du plaisir qui gagne même, à la Contre-Réforme, la théologie des images (Paleotti, *Discorso intorno alle imagini sacre e profane*, 1581) : le plaisir sensible est vu comme un tremplin vers le plaisir intellectuel puis le plaisir spirituel.

Le plaisir n'a sans doute pas une place aussi éclatante dans la polémique théâtrale. Mais il est invoqué assez souvent pour qu'on s'interroge sur ces quelques questions :

#### 1) Le vocabulaire et les catégories :

- Quelles distinctions peut-on faire entre les différents mots du plaisir ? (français : plaisir, délectation, volupté, latin : *voluptas, delectatio, oblectatio* ; italien : *piacere, diletto*, anglais : *pleasure, delight*, etc.)
- Quelles distinctions et partages les polémistes pratiquent-ils ? (sensuel vs intellectuel vs spirituel ; légitime vs illégitime ; individuel/particulier vs collectif/public, etc. ; distinction entre les éléments dans la représentation qui sont sources du plaisir)

#### 2) La place dans les argumentaires :

- Peut-on dresser une cartographie de l'argument, dans le temps et dans l'espace ? (où et quand est-ce que ça intervient ?)
- Le plaisir est-il invoqué plutôt *pro* ou plutôt *contra* ? (si l'on peut faire la différence, car les arguments sont habituellement retournés par l'adversaire et donc repris en sens inverse)
- La place de l'argument dans l'économie de l'argumentation : argument central ou périphérique ? occasionnel, récurrent ou systématique ?

#### 3) La substance de l'argument :

Fort de la tradition poético-rhétorique, le plaisir semble être plutôt un argument de défense. Mais la condamnation n'est pas forcément elliptique : même tranchante et sans appel, elle peut être ressassée, comme chez Bossuet.

a) **L'inculcation du plaisir** : l'usage théâtrale.

Les positions en présence : rigorisme absolu (haine du plaisir), dénonciation non du plaisir en tant que tel mais de ses effets et ses dangers.

La différenciation des espèces : y a-t-il des plaisirs plus ou moins coupables ?

La place du plaisir dans la dénonciation des mécanismes pathétiques : est-il associé à certaines passions plutôt qu'à d'autres (l'amour chez Nicole) ?

La généalogie du plaisir théâtral (Nicole par exemple pense une continuité, depuis le péché originel jusqu'au « fard » des vers du poète sur les passions).

b) **La défense du plaisir** :

Un topos de la poétique théâtrale (« la première règle est de plaire », *Critique de l'Ecole des Femmes*)

L'articulation à l'utilité (morale ou autre)

La défense sur le mode plaisant, ironique ou paradoxal, voire parodique

Les éléments d'une théorie du plaisir :

- 1) Y a-t-il des traces du paradoxe mimétique d'Aristote (le théâtre, comme la peinture, produit du plaisir à partir d'un objet qui, dans la réalité, suscite le dégoût ou l'horreur) ?
- 2) Le plaisir comme édulcorant ou comme épice (le plaisir de la représentation fait passer l'amertume de la leçon) ou comme véhicule (ce qui va « conduire » la leçon et la graver plus sûrement dans l'âme du spectateur)
- 3) Y a-t-il une revendication nette de la légitimité du plaisir, en dehors du topos poétique ?
- 4) Y a-t-il l'amorce d'une réflexion sur les mécanismes en jeu ?

c) **La question de l'eutrapelia** :

partagée par adversaires et défenseurs, argument des défenseurs (appuyé sur S. Thomas, *IIa IIae*, q. 168, art. 3) contré par les adversaires (notamment par Ephés. 5, :4, où S. Paul emploie le terme *eutrapelia* avec le sens d'obscénité).

Pour donner un tour un peu plus concret à nos débats, nous souhaiterions que la séance soit consacrée en partie à se pencher sur des cas précis, illustrés par des extraits.

Dans la mesure du possible, les participants essaieront de localiser des textes / passages où la question du plaisir affleure de manière évidente et de nous envoyer (**pour le lundi 6 avril au plus tard**) des extraits que nous reproduirons pour qu'ils puissent servir de base aux discussions.